

DEMANDE DE PRÊT « AIDE A LA SCOLARITE »

Montant maximum : 2 100 € par enfant – sans intérêts

Les frais de dossier représentent 55€ et seront déduits du capital versé

Bénéficiaires : agents de droit public rémunérés par le ministère de l'Intérieur (tout fonctionnaire, agents non titulaire et agents mis à disposition), agents des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel, personnels d'organismes bénéficiant d'accord avec la FJM et personnels de la FJM. Les personnels rémunérés par la Préfecture de police de Paris relèvent de la fondation Louis Lépine pour les prêts.

**Dossier à transmettre directement à : Fondation Jean Moulin – Service des prêts
Immeuble Lumière – Place Beauvau – 75800 PARIS Cedex 08**

EMPRUNTEUR		CO-EMPRUNTEUR	
<input type="checkbox"/> M.	<input type="checkbox"/> Mme	<input type="checkbox"/> M.	<input type="checkbox"/> Mme
Nom (en lettres majuscules) : _____		Nom (en lettres majuscules) : _____	
Nom de jeune fille : _____		Nom de jeune fille : _____	
Prénom(s) : _____		Prénom(s) : _____	
Né(e) le ____ / ____ / ____		Né(e) le ____ / ____ / ____	
à _____		à _____	
Adresse : _____			
Code postal : _____ Ville : _____			
Tél personnel (portable) : _____			
E-mail : _____			
Dans le cas d'un départ à la retraite prévu au cours des 3 prochaines années, merci de préciser <u>la date prévisionnelle de départ</u> : ____ / ____ / ____			

Je souhaite recevoir la lettre d'information de la FJM

Au moment de la demande de prêt à la fondation Jean Moulin, faites-vous l'objet d'un plan de surendettement :

OUI

NON

Si oui, merci de joindre au dossier le plan conventionnel de redressement définitif. Une fiche d'informations précontractuelles, valable 1 mois, comportant les éléments nécessaires à la comparaison de différentes offres et permettant à l'emprunteur d'appréhender clairement l'étendue de son engagement lui sera transmise afin qu'il sollicite l'accord de la Banque de France pour contracter ce prêt.

FICHE DE DIALOGUE

Montant du prêt sollicité : _____ Montant de la mensualité souhaité : _____
 (Conformément au règlement des prêts, la mensualité ne peut être inférieure à 87,50 €)

SITUATION FAMILIALE

Célibataire Marié(e) Veuf(ve) Divorcé(e) Séparé(e) Union libre PACS

Nombre d'enfants à charge (jusqu'à 27 ans) : _____

Autres personnes vivant au foyer : _____

Nom	Prénom	Date de naissance	Situation

RESSOURCES ET CHARGES MENSUELLES DU FOYER

RESSOURCES MENSUELLES		CHARGES MENSUELLES	
Rémunération de l'emprunteur		Loyer + charges	
Rémunération du co-emprunteur		Accession à la propriété * + charges	
Rémunération des personnes à charge		Charges courantes :	
Prestations sociales perçues :		Eau	
Allocations familiales		Electricité / gaz	
Allocation logement		Téléphonie	
Allocation adulte handicapé		Mensualité impôts :	
Allocation libre choix		Revenu	
Bourse d'étude		Taxe habitation et redevance TV	
Pension alimentaire perçue		Taxe foncière	
Autres revenus (à préciser)		Assurances :	
Exemples : revenu foncier, pension retraite, pension invalidité, ...		Santé	
		Habitation	
		Auto / moto	
		Mensualité globale des prêts à la consommation *	
		Pension alimentaire versée	
		Saisie / cession sur salaire	
		Autres charges (à préciser) :	
		Exemples : garde d'enfant, loyer étudiant, ...	
TOTAL RESSOURCES MENSUELLES		TOTAL CHARGES MENSUELLES	

PRETS EN COURS *

Type de prêt (accession, crédit à la consommation, ...)	Organisme prêteur	Montant global du prêt	Montant mensuel	Date de fin de crédit

Cadre réservé à la fondation Jean Moulin

Moyenne journalière :	€	Charges/ressources :	%
-----------------------	---	----------------------	---

Je soussigné(e) certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis

Date et Signature :

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Le(s) soussigné(s) certifie(ent) sur l'honneur :

- l'exactitude des renseignements fournis et des documents joints,
- ne pas être inscrit au FICP (fichier des incidents de remboursement des crédits aux particuliers),
- ne pas être interdit bancaire,
- et, si le prêt est accordé, à le rembourser en totalité conformément au tableau d'amortissement ou par anticipation du solde restant dû en cas de détachement, de démission ou de cessation d'activité.

Date : _____

Signature de l'emprunteur précédée de la mention « lu et approuvé »

Date : _____

Signature du co-emprunteur précédée de la mention « lu et approuvé »



Toute demande incomplète allongera les délais d'octroi du prêt

EN CAS D'ACCORD DE LA FJM POUR L'OCTROI DU PRÊT

Etape 1



Réception d'une fiche d'informations précontractuelles et d'une offre de contrat de crédit.

Etape 2



Renvoi d'un exemplaire à la FJM dûment daté et signé :

- fiche d'informations précontractuelles,
- offre de contrat de crédit,
- tableau d'amortissement,
- déclaration de cession du tribunal d'instance de votre domicile si remboursement par cession sur salaire.



Etape 3



Déblocage des fonds dès réception des documents et expiration du délai de réflexion et du droit de rétractation de 14 jours.

15 jours

Les informations recueillies dans le présent questionnaire ne seront utilisées que pour les seules nécessités de la gestion interne et pour satisfaire aux obligations légales. Conformément à la loi « informatique et libertés » 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à la fondation Jean Moulin – Service des prêts – Immeuble Lumière – Place Beauvau – 75800 PARIS Cedex 08 ou par courrier électronique à fjm-prets@interieur.gouv.fr

PIECES A JOINDRE IMPERATIVEMENT A VOTRE DOSSIER

- Photocopie de la pièce d'identité recto/verso de l'emprunteur et du co-emprunteur,
- Photocopie de tous les volets des derniers avis fiscaux de l'emprunteur et du co-emprunteur, si déclaration différente (impôt sur le revenu, taxe d'habitation, taxe foncière),
- Photocopie du dernier bulletin de salaire de l'emprunteur et du co-emprunteur,
- 1 justificatif de domicile : dernière quittance de loyer pour les locataires, dernière facture EDF pour les propriétaires,
- 1 relevé d'identité bancaire ou postal sur lequel est versé le salaire, (dans le cadre d'une instance de divorce, joindre un RIB au nom de l'emprunteur uniquement)
- Photocopie des relevés mensuels de tous les comptes bancaires des 3 derniers mois de l'emprunteur et du co-emprunteur,
- Justificatif d'utilisation du prêt demandé :**
Certificat d'inscription en école supérieure, faculté, établissement professionnel ou spécialisé pour enfants en situation de handicap


- Pour les agents contractuels**, joindre une photocopie intégrale du contrat d'engagement,

Dans le cas d'un plan de surendettement, joindre :

- la photocopie du plan de redressement définitif et l'autorisation de la commission d'examen des situations de surendettement des particuliers pour contracter ce prêt

La demande de prêt devra être datée et signée puis transmise avec les pièces justificatives directement à l'adresse suivante :

**FONDATION JEAN MOULIN
MINISTERE DE L'INTERIEUR
Service des prêts
Immeuble Lumière
Place Beauvau
75800 PARIS CEDEX 08**

 **Veillez à renseigner correctement la fiche de dialogue et à nous transmettre toutes les pièces demandées. Tout oubli entraînera un délai de traitement supplémentaire et des justificatifs complémentaires pourront être demandés.**

Le prêt sera attribué en fonction de l'enveloppe budgétaire disponible et dans la limite du montant maximum de ce type de prêt.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez consulter notre site internet : **www.fondationjeanmoulin.fr/prets/nos-prets** ou adresser un message au service des prêts : **fjm-prets@interieur.gouv.fr**